63e Année — N° 65

Le Numéro 10 CENTIMES

BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX, Grande-Rue, 71 TOURCOING, rue Carnot, 55

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE-PROPRIÉTAIRE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

63e Année — N° 65

DIMANCHE 22 Décembre 1918

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, ROUBAIX 47, rue Le Peletier, PARIS

Les Entretiens diplomatiques avant la Conférence de la Paix

M. LEBUREAU n'est pas content

Qui donc avait raconté que M. Lebureau était mort, tué par la guerre ? La nouvelle est fausse, archi-fausse. M. Lebureau est vivant. Je l'ai rencontré à plusieurs reprises déjà, dans le Nord libéré. Il se porte même à merveille.

Vraiment, on pouvait penser qu'il ne supporterait pas quatre années de bouleversement de toutes les habitudes, quatre années de mouvement extraordinaire, de vie intense, d'exécution rapide, de réalisations immédiates et de simplifications nécessaires. C'était bien mal le connaître. Une crise mondiale met à feu et à sang notre planète entière ; des révolutions ébranlent les trônes, brisent les sceptres, font tomber les couronnes ; des millions et des millions d'hommes viennent d'Angleterre, d'Amérique, des colonies, se battre sur notre sol, et donner, en même temps, des leçons d'organisation ; les conditions de la vie sont complètement modifiées ; rien ou presque ne subsiste des vieux organismes et des anciennes méthodes ; les hommes changent, s'adaptent au nouvel état de choses et se réforment : M. Lebureau ne bouge pas ; il reste, immuable, sur son rond de cuir, sans se soucier plus des cataclysmes et des révolutions que de sa première paire de manches en lustrine verte. Même la crise du papier n'a pas fait mourir M. Lebureau d'inanition, comme d'aucuns l'espéraient. Il faut renoncer maintenant à le voir terminer doucement sa longue et néfaste carrière.

Un seul espoir nous reste, c'est de trouver un chef de gouvernement qui aura assez de courage, d'énergie, d'audace, et d'indépendance, pour condamner à mort ce criminel en pantoufles, qui a fait et continue de faire plus de mal à la France, que tous les fléaux réunis, y compris la guerre et la politique.

Clémenceau nous a débarrassés du Boche ; il ne nous a pas débarrassés de M. Lebureau.

Et pourtant, au moment où toutes les forces nationales doivent se réunir pour reconstruire l'édifice économique de notre pays, il serait nécessaire, indispensable même, qu'on les soulage de tous les poids morts inutiles, et qu'on fasse disparaître tous les empêcheurs de travailler en commun à la prospérité de la nation.

Aujourd'hui, — nous le voyons bien dans les régions envahies, — l'administration, avec sa routine absurde et sa paperasserie tracassière, est la pierre d'achoppement de tous les progrès. On n'aura rien fait, en France, pour la reconstitution industrielle et commerciale, tant qu'une réforme sérieuse et radicale ne brisera pas les vieux cadres administratifs, et ne libérera pas en même temps l'initiative privée.

La réforme administrative doit être à la base de notre programme économique. Si on ne la fait pas, il est inutile d'élaborer de vastes projets et de grandioses plans, car nous serons tous morts quand ils sortiront des cartons pour être exécutés.

Je vous le répète, si nous voulons vivre, il faut tuer M. Lebureau.

LOUIS ROBICHEZ.

LA QUESTION DE LA DÉMOBILISATION

Les socialistes de la Commission de l'armée de la Chambre ont donné leur démission

La Commission de l'Armée de la Chambre, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a entendu M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation.

A la suite de cette audition, M. Henry Paté a été chargé de rapporter devant la Chambre les diverses propositions d'initiative parlementaire relatives à la démobilisation : son rapport s'inspirera principalement de l'idée que l'œuvre de démobilisation doit être poursuivie avec les meilleures conditions de rapidité possible.

Les socialistes faisant partie de la Commission : MM. Albert Thomas, Barabant, Bracke, Laval, Poncet, Raffin-Dugens, Renaudel, Rognon, Voilin, ont donné leur démission.

M. Renaudel avait demandé que M. Clémenceau fût convoqué devant la Commission pour expliquer ses intentions sur la démobilisation.

M. René Renoult ayant opposé un refus à ces désirs, M. Renaudel et ses amis ont démissionné.

Le Ministère du Blocus

Paris, 21 décembre. — Le Cabinet du ministre du blocus et des régions libérées et les divers services concernant les régions libérées sont transférés rue St-Honoré, 223.

Les services intéressant le blocus sont restés boulevard du Montparnasse, 120bis.

Le Roi d'Italie à Paris

LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

LE DISCOURS DU ROI

Paris, 21 décembre. — Au cours de la réception à l'Hôtel de Ville, dont nous avons parlé, hier, le roi Victor-Emmanuel, après avoir serré la main de M. Autrand et de M. Mithouard, qu'il remercie de leurs si affectueux souhaits de bienvenue, a prononcé en français le discours suivant :

Messieurs,

Pendant que je parcourais hier les superbes avenues de votre grande ville, les manifestations si chaleureuses et si sympathiques de la population de Paris ont raffermi en moi une conviction qui, de tout temps, a été enracinée dans mon cœur. Les liens qui unissent nos deux pays ont une base profonde et indestructible dans l'âme même de nos peuples et la solidité de ses liens est bien supérieure et indépendante des vicissitudes et des combinaisons de la politique.

Messieurs, l'instinct des peuples ne se trompe jamais, les deux grandes nations méditerranéennes, à qui la destinée confia une noble mission de civilisation et de progrès dans le monde, ne peuvent que suivre de plein accord, la main dans la main, les voies lumineuses de l'histoire. Ce sentiment, cette persuasion forment l'essence même de l'esprit qui anime nos deux nations dans les couches profondes de l'opinion publique l'une vis-à-vis de l'autre.

Il appartient donc à nos hommes d'Etat dont la sagesse régit nos gouvernements, de construire sur cette base d'éternel granit un édifice dont la splendeur ne sera pas égalée dans le cours des temps.

Il m'est particulièrement agréable de pouvoir raffermir nos sentiments mutuels, ici dans le siège antique de la municipalité de Paris.

L'esprit municipal a formé dans l'histoire de mon pays une de nos gloires les plus pures, et, de nos jours, cet esprit se fond et s'harmonise avec les principes de saine démocratie dont sont également inspirées les institutions de nos deux pays.

Les orateurs, dont les paroles si amicales ont éveillé en moi une émotion profonde, ont rappelé le sang que les soldats de France et d'Italie ont journellement versé sur les mêmes champs de bataille pour leur salut et leurs patries et pour le salut de l'humanité. Je m'associe de tout cœur à ces sentiments et laissez-moi terminer en évoquant la mémoire impérissable de nos morts glorieux, de cette jeunesse qui a donné sa vie au nom de l'idéal radieux, de ces morts qui de leurs tombeaux à tout jamais honorés, nous disent, à nous Français et Italiens qui n'avons pas partagé leur sort : « Frères, ne cessez jamais de vous aimer. »

AVANT LA CONFÉRENCE de la Paix

LES ENTRETIENS DIPLOMATIQUES

M. WILSON ET M. ROMANONES

Paris, 21 décembre. — M. Wilson a reçu M. Romanonès, chef du gouvernement espagnol ; l'entretien dura une demi-heure. On annonce que M. Romanonès invita M. Wilson à visiter l'Espagne, mais on ignore la réponse du Président.

MM. Wilson et Clémenceau ont eu dans la soirée un nouvel entretien.

Paris, 21 décembre. — M. de Romanonès a visité MM. Suland et Sonnino. A midi, il a déjeuné avec M. Pichon, au ministère des Affaires étrangères.

A 4 heures 30, il a été reçu à l'Elysée par M. Poincaré et il a dîné, ce soir, à l'ambassade d'Angleterre, où M. Wilson était également.

CE QUE DIT M. ROMANONES

Paris, 21 décembre. — Interviewé par un journal, M. Romanonès a déclaré :

L'Espagne tient au Maroc, mais elle veut le dégager de tout ce qui fait un juge entre elle et la France. Nous entendons contribuer pour notre part à assurer la tranquillité des peuples d'Afrique.

L'Espagne ne peut être absente de la paix. Elle discutera le statut de la mer. L'Espagne est presque une île. Le statut des mers est une condition de son existence. Quand sa vie est en cause, il est normal qu'elle soit au débat.

Au sujet de l'immobilisation de la flotte austro-allemande dans les ports espagnols, M. Romanones dit qu'il est triste de la voir immobilisée quand les besoins de l'Europe sont si grands et quand l'Espagne elle-même perdit le cinquième de sa marine marchande par les torpillages allemands.

DÉCLARATIONS DE M. WILSON

Londres, 21 décembre. — Interviewé par le correspondant du *Times*, à Paris, M. Wilson a expliqué qu'il est venu en Europe, parce que les discussions de la Conférence seront d'une telle importance, que les Etats-Unis ne pouvaient pas refuser de partager, avec les Alliés, la grande responsabilité vis-à-vis de la civilisation, et c'est en donnant personnellement ses conseils aux hommes d'Etat alliés, que le Président peut aider à la solution des questions.

M. Wilson déclare qu'il a l'intention de visiter l'armée américaine. Il désire vivement visiter l'Italie et la Belgique. Il a exprimé une vive sympathie du peuple des Etats-Unis à l'égard du peuple de la Belgique, du Nord de la France et de l'Italie, sur lesquels la guerre a pesé tragiquement.

Il n'éprouve aucune auxiété concernant le résultat.

M. WILSON A LONDRES ET EN ITALIE

On confirme que M. Wilson ira à Londres, après avoir passé trois jours, notamment le jour de Noël, parmi les troupes américaines.

Après son retour en Angleterre, M. Wilson ira en Italie dans les premiers jours de janvier.

LA RÉVOLUTION EN ALLEMAGNE

A la conférence des Comités d'ouvriers et de soldats allemands

Bâle, 21 décembre. — Les débats des Comités ouvriers et militaires se sont poursuivis dans l'après midi.

La conférence a décidé à une très grande majorité de fixer les élections à l'Assemblée nationale au 19 janvier. En outre, une motion a été déposée invitant le gouvernement à négocier avec l'Entente, afin d'obtenir qu'on puisse procéder aux élections dans les territoires occupés.

Le Retour de nos Prisonniers

Ils fêteront la Noël dans le Danemark

Copenhague, 21 décembre. — Il arrive tous les jours des vapeurs de l'Allemagne du Nord avec des prisonniers libérés.

En ce moment, de 8.000 à 9.000 Britanniques, Français, Canadiens, se trouvent au Danemark.

Environ 10.000 anciens prisonniers de guerre fêteront la Noël ici. On leur fera passer les fêtes de Noël aussi bien que possible dans les camps de Hald, Horserocd, Barfredshoei, Grève, Sandholm, Ullerup et Bakkerhoel, ainsi que dans les villes d'eaux où les officiers seront logés dans les hôtels.

La Noël sera fêtée d'une façon aussi familiale que possible et l'on servira aux troupes leurs plats de Noël nationaux.

Les Vœux émis au Congrès des Maires

Paris, 21 décembre.— Le Congrès nomme les maires de Strasbourg et de Metz présidents d'honneur. Le maire de Gray demande que les maires puissent pour des matières choisies par le Conseil municipal, augmenter l'octroi de 50 %. Le vœu est adopté. Le Congrès adopte à l'unanimité un vœu estimant que toute réorganisation administrative doit commencer par l'extension des libertés communales. Une commission, composée des maires de Nancy et des villes de l'Est et du Nord, est chargée d'élaborer un projet en ce sens.

La Ruine de l'Allemagne

Ses colonies, l'Alsace-Lorraine, ses importants gisements de fer et de potasse sont perdues pour elle

L'une des puissances industrielles de l'Allemagne, M. Walter Rathenau, « Roi de l'Electricité », dont l'activité, pendant la guerre, fut immense, et qui fut l'un des principaux artisans de la résistance ennemie, a donné, au *New-York Herald*, son opinion sur la situation économique de l'Allemagne ; nous reproduisons ses déclarations à titre de document :

L'Allemagne est ruinée pour plusieurs générations. C'est la plus grande calamité que la nation ait subie depuis deux mille ans : nous sommes ruinés politiquement, industriellement et économiquement. Et nos populations ne s'en rendent pas compte. Je leur avait prédit que nous serions vaincus, mais tout le monde m'a hâtonné parce qu'en ce pays-ci personne ne sait jamais la vérité.

Dès le début de la guerre, je compris que nos pertes seraient lourdes et que nous ne pourrions pas vaincre. Je pensais que peut-être le kaiser et ses preux pourraient un jour passer sous les arcs de triomphe de la porte de Brandebourg ; mais qu'est-ce que cela aurait prouvé ? Que l'histoire est absurde et que tout dépend du hasard.

Je n'ai jamais trouvé plus d'une douzaine de personnes capables de me comprendre. Mon premier soin fut d'organiser le régime des matières premières, seul moyen d'éviter la ruine immédiate de l'Allemagne. Quant à la situation alimentaire, je n'ai jamais eu à m'en occuper. On s'y est d'ailleurs pris trop tard.

J'allai voir Ludendorff en juillet 1917, et lui dis : « Vos plans n'aboutiront que si vous prenez Paris, Londres et New-York. Or, vous ne pouvez pas. » Il en tomba d'accord et me dit qu'il n'était pas hostile à l'idée d'une paix amiable, mais qu'il ne voulait pas en subir les conséquences, difficiles à prévoir.

Il ne voulait rien croire de ce que je lui disais de l'échec de nos sous-marins.

Au fond, nos populations n'ont commis qu'une faute : celle de croire tout ce que disait le gouvernement. Elles manquent totalement d'initiative politique. Je suis resté pendant des années dans l'opposition parce que je regardais notre situation générale très compromise. Mais chez nous, on ne considère une la situation économique, on ne voit rien au-delà.

Nous avons près de 70 millions d'habitants, dont la moitié vit des produits du sol et du sous-sol, et l'autre moitié d'industries qui ont besoin de matières premières. Or, nous avons perdu nos colonies, l'Alsace-Lorraine, et tous leurs gisements de fer ainsi qu'une grande partie de leurs gisements de potasse. Enfin, nous perdons peut-être aussi nos provinces danoises et polonaises, allemandes pourtant en réalité.

Et la question des indemnités ? Notre épargne varie entre 6.250.000.000 et 7.500.000.000 de francs par ans. Les indemnités nous enlèveraient nos économies et ne nous laisseraient rien pour développer nos industries. La ruine nous forcera donc à émigrer, soit dans l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient, soit en Russie. Ce sera le plus fort courant d'émigration que le monde aura connu, et dont le résultat sera la balkanisation de l'Europe.

La disparition de l'Allemagne comme grande puissance est un malheur historique. Tôt ou tard, les puissances orientales assaliront les peuples occidentaux.

J'ai vu, conclut-il, les régions dévastées de la Belgique et du Nord de la France. J'évalue à 25 milliards de francs l'indemnité correspondante.

Pour le transport du Charbon

On va lancer cent chalands en ciment

Paris, 21 décembre. — Le premier des cent navires en ciment armé, commandé par M. Bouisson, a été lancé à Grandquevilly, par le travers, suivant les nouvelles méthodes Fressynet. Cent chalands, formant un total de 110.000 tonnes, seront affectés, au fur et à mesure de la mise en service, aux transports de charbon entre l'Angleterre et la France.

Le Prince Nicolas de Roumanie part pour l'Angleterre

Paris, 21 décembre. — Le prince Nicolas de Roumanie a offert un déjeuner aux officiers français qui ont fait la campagne de Roumanie. Dans la soirée, le prince visita MM. Poincaré et Clémenceau. Le prince est parti à 22 heures pour l'Angleterre.

Nos Braves

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

ROUBAIX

Nous apprenons la mort de *M. Georges VARASSE*, sergent-fourrier, tué, à l'âge de 36 ans, devant Verdun, le 21 février 1916.

M. Georges Varasse, qui était employé à la Caisse d'Epargne, habitait, 23, rue de Bouvines.

Un obit sera célébré à son intention le lundi 23 décembre 1918, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix.

Nous apprenons la mort de *M. Paul QUIVY*, sergent au 105e d'infanterie, tombé, à l'âge de 36 ans, à Laffaux, le 14 septembre 1918.

M. Paul Quivy, qui était décoré de la Croix de guerre, habitait rue de Blanchemaille.

Un obit sera célébré à son intention le mardi 31 décembre 1918, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, Dimanche 22 Décembre :

355e *jour de l'année.*

Soleil : Lever, 7 h. 44 ; *coucher*, 15 h. 55

Lune : Pleine, du 17 ; dernier quartier, le 23.

Hiver. Aujourd'hui, St Flavien, demain, Ste Victoire.

La reconstitution du matériel industriel dans les régions libérées

Sous ce titre, la Chambre de Commerce vient de prendre la délibération suivante qu'elle a soumise aux Pouvoirs Publics :

« Depuis que la région du Nord est délivrée du joug allemand, le Gouvernement par l'organe de plusieurs de ses membres et par un certain nombre de personnages chargés de mission, a assuré les industriels et les commerçants de Roubaix du désir qu'il avait de voir renaître promptement, chez nous, la vie économique : il a fait à cet égard, les déclarations les plus encourageantes. Malheureusement, il faut le constater, il y a loin de la coupe aux lèvres, car deux mois se sont écoulés et rien n'est venu jusqu'ici améliorer notre situation déplorable. Nous attendons encore les matériaux qui doivent mettre nos usines à l'abri des intempéries, les courroies, les câbles, les coussinets de machines, les accessoires de cuir et de cuivre, et autre matériel industriel, qui ont été enlevés ou brisés par les Allemands et sans lesquels aucune remise en marche ne peut être envisagée.

» Nos réclamations sont restées vaines, elles n'ont abouti qu'à des promesses non suivies d'effet.

Il est vraiment temps que les Pouvoirs Publics mettent fin à cet état de choses en prenant en réelle considération nos doléances, non par des paroles, mais par des actes. »

» Tout homme de bon sens, tout esprit droit ne peut admettre que les industriels, qui ont été les victimes innocentes de la guerre, ne soient pas les premières à bénéficier des avantages dont peuvent disposer les Pouvoirs publics pour leur reconstitution. Il n'y a pas seulement qu'un principe de justice qui se rattache à cette idée, il y a aussi un intérêt social auquel il faut prêter attention.

» La démobilisation va se produire. Elle est déjà commencée. Que répondra-t-on aux 100.000 ouvriers qui, avant la guerre, vivaient du travail industriel dans le centre Roubaix-Tourcoing, si l'on n'est pas en mesure de les occuper à leur libération ? Ne seront-ils pas autorisés, eux aussi, à se plaindre des lenteurs administratives ?

» En définitive, les industriels des régions libérées, et particulièrement ceux de Roubaix, ne réclament rien que de raisonnable et de profondément juste. La situation militaire de 1914 n'a pas permis qu'ils fussent défendus contre l'invasion la conséquence en a été pour eux que leurs usines ont été saccagées et pillées. Ils demandent, non pas comme on demande ailleurs, en France restée libre, une extension de leurs moyens d'action, mais tout simplement la remise en état de leur outillage détérioré, détruit ou volé, pour qu'ils puissent, eux et leurs ouvriers, se remettre au travail et essayer de contribuer, pour leur part, au développement économique du pays et à la prospérité nationale. Est-ce trop demander que de demander cela ? Est-ce se montrer trop exigeant que de réclamer pour la réparation des désastres causés par l'armée allemande, un droit de préférence ? Personne de sensé n'oserait répondre à ces questions autrement que par la négative.

» Pénétrée de ces sentiments, et en même temps qu'elle proteste énergiquement contre l'inaction administrative, en ce qui concerne l'organisation et la mise en pratique des moyens propres à assurer la reprise de la vie économique à Roubaix, la Chambre de Commerce de Roubaix

» Emet le vœu,

1° Qu'il soit mis, sans plus tarder, un terme à cet état de choses qui accroît chaque jour le préjudice qu'ont eu à subir les industriels des régions libérées, ce qui donne lieu aux observations les plus vives et les plus légitimes ;

» 2° Qu'en raison des dommages incalculables qu'ils ont éprouvés du fait de l'invasion, et sans attendre que les restitutions à exiger de l'ennemi soient épuisées, ce qui pourrait être long, les industriels des régions libérées, qui se trouvent placés dans une situation inférieure et immérite, vis-à-vis de leurs confrères des régions qui n'ont pas souffert de la guerre, soient immédiatement, et par préférence, pourvus de tout le matériel qui leur est nécessaire pour remplacer celui qu'on leur a détruit ou volé.

» Que toutes les demandes d'autorisation d'importation qui pourraient être faites par eux ou pour eux, dans ce but, soient appuyées par le Comité des Dérogations aux Prohibitions d'entrée et approuvées par le Ministre compétent. »

Les Allocations militaires

La Mairie nous communique l'avis suivant :

1° SUPPLÉMENT D'ALLOCATION AUX FAMILLES QUI ONT PLUSIEURS MEMBRES SOUS LES DRAPEAUX

Les familles qui ont plusieurs membres mobilisés ont droit à une majoration de 0 fr. 75 par mobilisé en plus du mobilisé qui a jusqu'ici conféré le droit à l'allocation. Le deuxième mobilisé donne droit à 0 fr. 75, le 3e et le 3e à 1 fr. 50 ; le 4e, le 5e et le 6e à 2 fr. 25, et ainsi de suite en ajoutant 0 fr. 75 par mobilisé en plus.

Observations importantes. — Il ne s'agit que des membres de la famille mobilisés au 1er octobre 1917, et « touchant la solde militaire », à l'exclusion par conséquent des ouvriers d'usine, agriculteurs détachés à la terre, marins à solde commerciale, etc.

APPLICATION DE L'ARTICLE 19 DE LA LOI DU 29 SEPTEMBRE 1917

2° Certificats de présence au corps. — Ils sont nécessaires pour les bénéficiaires de l'allocation et pour ceux qui réclament le supplément de 0 fr. 75, indiqué plus haut.

Ces certificats justifient de la situation militaire du mobilisé qui donne droit à l'allocation.

Les intéressés bénéficiaires doivent, en outre, se munir d'attestations justifiant de leur situation personnelle (Loi du 15 novembre 1916).

Conclusion. — 1. Les intéressés doivent sans retard réclamer à l'autorité militaire, le certificat de présence au corps.

2. La Mairie recevra les demandes des intéressés sur la présentation du certificat de présence au corps par mobilisé en plus du soutien principal.

3. Le certificat de présence au corps de soutien principal, sera présenté par les intéressés en même temps qu'ils iront toucher le montant de leur allocation.

4. Ils devront, en outre, lors du prochain paiement, présenter leur feuille de maison, livret de mariage ou toute autre pièce ayant servi à l'établissement de leur dossier.

CHARBONS

On nous prie d'insérer ce qui suit :

SERVICE DES CHARBONS

Inscription du 23e tour. — 100 kilos pour 3 francs

1er sect. mardi, 24 déc. de 8 à 11 h. ; 2e, de 2 à 5 h. 3e sect. jeudi 26 déc. de 8 à 11 h. ; 4e de 2 à 5 h.

DERNIÈRE HEURE

M. Wilson à la Sorbonne

La remise solennelle, au Président des Etats-Unis, du diplôme de Docteur de l'Université. — Les acclamations de l'immense assistance

Paris, 21 décembre. — Le remise, à M. Wilson, du diplôme de docteur *Honoris Causa* à l'Université, a revêtu un caractère de grande solennité. Elle se fit dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de M. Poincaré, des Présidents de la Chambre et du Sénat, et de tous les membres du Gouvernement, du corps diplomatique, des représentants du corps enseignant, et des plus hautes personnalités civiles et militaires.

Acclamé par la foule se pressant devant la Sorbonne, le Président est de nouveau acclamé par l'immense assistance qui emplissait le grand amphithéâtre, quand il paraît avec Mme Wilson et M. Sharp, M. Jusserand et le général Loorat.

M. Croiset, doyen de la Faculté des Lettres, prononce le discours de la Sorbonne, et M. Marnaude, doyen de la Faculté de Droit, confère le titre de Docteur de cette faculté.

M. Lucien Poincaré, président du Conseil de l'Université, prend la parole, remercie M. Wilson de la bienveillance avec laquelle il accueillit la proposition du Conseil de l'Université, et de l'honneur qu'il fit à la Sorbonne en acceptant de recevoir le titre offert.

M. Poincaré passa en revue l'œuvre littéraire, historique et juridique de M. Wilson, et insista sur sa carrière universitaire et son rôle comme professeur et comme éducateur. Puis il rendit hommage aux professeurs des Universités américaines qui, depuis le jour de la déclaration de guerre, prodiguèrent, à la France, l'expression de leur sympathie.

M. Larnaude remit à M. Wilson, au nom de toutes les Facultés de droit des pays de l'Entente, un exemplaire calligraphié, sur trois feuillets de parchemin, délicatement enluminé, de l'adresse couverte de 600 signatures, qui lui fut envoyée en 1917.

Toute la cérémonie fut marquée par des vivats en l'honneur de M. Wilson et des Etats-Unis. Les hymnes américains et français, joués, furent longuement applaudis. Au dehors, la foule et les étudiants firent, au départ du président, une indescriptible ovation.

LES PERMISSIONS MILITAIRES ET LA PRODUCTION NATIONALE DE L'ALIMENTATION

Une circulaire du Ministre de la Guerre

Paris, 21 décembre. — M. Clémenceau a adressé une circulaire disant que la circulaire du 15 décembre interdisant d'accorder des permissions de détente aux hommes devant être renvoyés avant le 14 février dans leurs foyers ne suspend pas les permissions accordées dans l'intérêt de la production nationale de l'alimentation du pays.

La nécessité d'accroître, dans la mesure du possible, l'étendue des terres ensemencées, implique l'attribution de détachements temporaires, en particulier pour les militaires agriculteurs de l'armée territoriale et de la réserve de l'active, dont la démobilisation n'est pas encore envisagée.

L'importance des Crédits provisoires

Dix milliards et demi pour trois mois L'attitude des députés socialistes

Paris, 21 décembre. — Les crédits provisoires, votés pour le premier trimestre 1919, sont de 10 milliards ½. Les socialistes proposaient de greffer, sur l'examen de ces crédits, les débats sur les questions de l'armistice, de la démobilisation, des futures négociations de paix.

Il convient de rappeler que le dernier délai de vote des deux Chambres, est le 31 décembre 1918.

Les zônes dévastées

Visite d'Américains. — Les auteurs doivent être punis et les dégâts réparés

Londres, 21 décembre. — Un groupe de représentants américains des journaux commerciaux ont visité récemment les zones dévastées. Ils ont adressé à M. Wilson, une pétition où ils demandent d'insister pour que les auteurs de ces dévastations soient punis, et les dégâts réparés.

LES PROMOTIONS dans la Légion d'Honneur

A DOUAI ET A LILLE

Paris, 21 décembre. — Sont promus au grade de la Légion d'honneur :

Officier : M. Dassonville, président de la Cour d'appel de Douai.

Chevaliers : M. Le Français, conseiller à la Cour d'appel de Douai ; MM. Stemler et Fieffe, avocats-généraux de la Cour d'appel de Douai ; M. Godart, vice-président du Tribunal civil de Lille ; M. Danel, président du Tribunal de commerce de Lille ; M. Deschedt, bâtonnier des avocats à Douai ; M. Lebeau, juge de paix à Lille.

A l'Académie des Sciences morales et politiques

M. Millerand nommé président

Paris, 21 décembre. — L'Académie des sciences morales a élu M. Millerand président.

Le Congrès des Maires de France

Les vœux adoptés. — Le Maire de Lille nommé vice-président du bureau

Paris, 21 décembre. — Le Congrès des maires a adopté définitivement les vœux concernant la fréquentation scolaire, la crise du chômage, ainsi que la remise aux communes des établissements d'enseignement, immobilisés par les installations particulières.

Le Congrès, sur la proposition du maire de Chaumont, a adopté le vœu que le lait et les œufs soient équitablement répartis dans toutes les régions de la France.

Le Congrès a procédé ensuite à l'élection du bureau. M. Delesalle, maire de Lille, a été nommé vice-président.

L'EXÉCUTION DE L'ARMISTICE

Nouvel appel du Gouvernement de Berlin au sujet du ravitaillement. — Encore une demande de modification

Washington, 21 décembre. — Bien que M. Lansing ait demandé formellement au gouvernement allemand d'adresser dorénavant ses communications aux puissances associées, un nouvel appel allemand au sujet du ravitaillement et de la modification de l'armistice, vient encore d'être reçu à Washington.

Le département de l'Etat n'en publie pas la teneur, parce que l'appel constitue une violation de la recommandation ci-dessus, et qu'il ne diffère aucunement des appels précédents. On le considère comme une propagande au moyen de laquelle les autorités de Berlin essaient d'échapper aux conséquences de la défaite.

La Crise ministérielle partielle en Allemagne

Le successeur de M. Solf aux Affaires étrangères

Bâle, 21 décembre. — On mande, de Berlin, le 20 décembre, que M. Brockdorff-Rantzau, ministre d'Allemagne à Copenhague, est nommé secrétaire des Affaires étrangères en remplacement de M. Solf.

Les révolutionnaires allemands

Le Congrès de Berlin Les résolutions prises

Berlin, 21 décembre. — Le Congrès du C. O. S. après un exposé de vues de plusieurs orateurs sur les moyens d'arriver à la socialisation des entreprises industrielles, des théâtres et des grandes banques, adopte diverses motions, notamment des motions invitant le gouvernement à prendre immédiatement au compte de l'Etat les entreprises déjà préparées pour cette transformation, notamment les mines, l'établissement de la journée de huit heures, la fixation d'un minimum de salaire pour les ouvriers des mines.

Ledebour prend la parole et provoque un violent tumulte en attaquant les socialistes. Scheidemann réussit à prendre la parole et répond à Ledebour : « Vous aurez la réponse du prolétariat que vous voulez diviser le 19 janvier. »

Le Congrès renvoie ensuite au gouvernement, une motion demandant la reprise des relations avec les Soviets. Puis, le président résume l'œuvre du Congrès.

La participation de l'Allemagne

dans l'action de l'Ukraine contre la Pologne

Stockholm, 21 décembre. — Le bureau polonais d'informations annonce qu'une délégation d'officiers anglais est arrivé à Léopol, dans le but de faire une enquête sur la participation de l'Allemagne à l'action de l'Ukraine contre la Pologne, ainsi que sur la question juive.

Les Socialistes Argentins et la Paix

Le programme du Parti

Buenos-Aires, 21 décembre. — Le parti socialiste a désigné les députés Justo et Detommaso comme délégués au prochain Congrès international socialiste de l'Europe.

Le parti a décidé de proposer une société des nations, basée sur le libre échange, le désarmement, la monnaie internationale, la diplomatie publique, le contrôle parlementaire sur les questions internationales, des sanctions effectives contre les pays violant les décisions du Tribunal international.

Une exécution capitale à Caen

Caen, 21 décembre. — Dans la matinée, a eu lieu l'exécution de Louis Franquet, terrassier, condamné pour assassinat. Il ne manifesta aucune émotion et fut exécuté sans incident.